



***Programme de***

***formation clinique***

***en psychologie en***

***milieu scolaire***

 ***(Internat)***

**Entrez dans la pratique**

**de la psychologie professionnelle!**

**** Région Bas St-Laurent**

***Offre de formation pratique pour 2021-2022***

**Table des matières**

Le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées3

Programme de formation clinique en psychologie scolaire

Philosophie3

Cadre de travail du psychologue scolaire4

Objectifs de travail de l’interne en psychologie5

Structure8

Modalités de supervision8

Évaluation9

Candidature

Processus de sélection9

Critères d’admissibilité10

Capacité d’accueil – Psychologie enfants et adolescents…………………......…….10

Superviseures de stages11

*Ce document a été réalisé par le Service de psychologie de la CSSMM.*

**Le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées** dessert une clientèle rurale, aisée et défavorisée. Sa population scolaire variée compte plus de 4 000 élèves et étudiants, ainsi que de 2 700 adultes par l’entremise de son vaste réseau d’établissements soit: 20 écoles primaires dont 2 écoles de service avec classes adaptées, 4 écoles secondaires dont deux de service avec classes adaptées, un centre de formation aux adultes et un centre de formation professionnel. Quinze écoles ont un indice de défavorisation élevé. Les programmes passe-partout et maternelle 4 ans sont en place. Certaines écoles ont des vocations spécifiques telles que la musique, le sport étude et l’anglais intensif. Le Centre de services scolaire couvre les régions administratives de la Matapédia et de la Matanie. La réalité géographique de notre région, s’étend des monts qui constituent l’intérieur du territoire, jusqu’au fleuve caractérisé par ses régulières marées.

Le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées est centrée sur la réussite et la persévérance de tous ses élèves. Elle s’assure que les élèves de son territoire, jeunes et adultes, reçoivent les services éducatifs auxquels ils ont droit. Pour réaliser sa mission d’instruire, socialiser et qualifier, elle s’appuie sur des pratiques efficaces probantes.Choisir un internat en psychologie au CSSMM, c’est offrir l’occasion d’aider dans plusieurs aspects de la réalité des élèves de 4 à 21 ans. Les effets des interventions et du travail de l’intervenant sont d’ailleurs souvent concrets. Le CSSMM est un milieu enrichissant, avec du personnel qui a à cœur d’aider à faire la différence. Trois postes de psychologue à temps complet sont prévus au plan des effectifs professionnels. Ils sont occupés de manière stable par des professionnels d’expérience (de 14 à 33 ans). Le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées appuie les psychologues dans leur travail d’encadrement auprès des stagiaires valorisant ainsi le développement de compétences professionnelles et œuvre à l’attraction/rétention de la main d’œuvre spécialisée en région étant soucieuse de diversifier les services à la communauté. Elle se préoccupe d’offrir un milieu de stage pour les futurs professionnels intéressés à s’établir dans notre région et pour ceux désirant revenir travailler auprès de leur communauté dans leur région natale.

**PROGRAMME DE FORMATION CLINIQUE EN PSYCHOLOGIE SCOLAIRE**

**Philosophie**

Le programme du Centre de services Scolaire des Monts-et-Marées vise essentiellement à offrir une formation permettant une pratique autonome et responsable de la psychologie professionnelle. Il vise à sensibiliser l’interne à la spécificité de la contribution de la psychologie scolaire. Il répond aux normes et critères d’évaluation de l’Ordre des psychologues du Québec (OPQ) envers les programmes de doctorat en psychologie. La pratique en milieu scolaire permet de développer ses connaissances envers les processus d’apprentissages et les mécanismes d’adaptation à la scolarité. Elle fournit également l’opportunité d’intervenir directement auprès de plusieurs élèves. La connaissance du milieu scolaire, des différents services et de leurs rouages viennent compléter les acquis.

La structure du programme permet à l’interne de se familiariser avec une grande diversité de problématiques psychologiques, de clientèles et d’approches thérapeutiques reconnues scientifiquement, basées sur des données probantes. En plus d’être encadré par un psychologue, l’interne travaille en étroite collaboration avec plusieurs autres professionnels. Il sera appelé à exercer auprès de populations cliniques variées au préscolaire, primaire, secondaire, tant en classe régulière qu’en adaptation scolaire.

**Cadre de travail du psychologue scolaire**

Le psychologue fait partie des Services éducatifs complémentaires, au même titre que plusieurs autres corps d’emploi.Desservir les écoles primaires ou secondaires nécessite une bonne compréhension du système d’éducation, notamment du Programme de formation de l’école québécoise (PFEQ) et de la politique de l’adaptation scolaire. D’une part, cette compréhension permet de faire des recommandations qui sont en lien avec la réalité des élèves et intervenants scolaires. D’autre part, cela permet de mieux comprendre le rôle du psychologue dans le développement de certaines compétences liées au programme. La réussite éducative des élèves sur les plans de l’instruction, de la socialisation et de la qualification est au cœur de notre mandat.

Pour sa part, la politique de l’adaptation scolaire s’articule autour de diverses voies d’action dont celles-ci:

• Reconnaître l’importance de la prévention et de l’intervention rapide. À notre Centre, le modèle RAI est mis de l’avant. En premier lieu, les besoins et capacités de l’enfant sont ciblés. Ensuite, les stratégies sont mises en place. Si nécessaire, nous procédons à un suivi individuel ou à une évaluation psychologique. Cela signifie que l’on collabore avec tous les intervenants autour de l’enfant. Les intervenants discutent, se concertent, proposent, appliquent, constatent les retombées et ajustent.

• Porter attention à la situation des élèves à risque, notamment à ceux qui ont une difficulté d’apprentissage ou de comportement. Déterminer des pistes d’intervention permettant de mieux répondre à leurs besoins et à leurs capacités. Assurer, en étroite collaboration avec la direction et le personnel de l’école, le dépistage, l’évaluation et l’intervention envers les difficultés vécues par les élèves dans leur cheminement scolaire, ainsi que dans leur développement intellectuel et socioaffectif.

• Établir l’organisation des services pour les élèves handicapés ou en difficulté (EHDAA) en la fondant sur l’évaluation individuelle de leurs capacités et de leurs besoins, en s’assurant qu’elle se réalise dans le milieu le plus naturel pour eux, le plus près possible de leur réalité quotidienne et en privilégiant l’intégration à la classe ordinaire.

• Collaborer à l’élaboration d’une communauté éducative avec l’élève d’abord, ses parents, puis avec les organismes de la communauté et les partenaires externes pour favoriser une intervention cohérente et des services concertés.

**Objectifs de travail de l’interne en psychologie**

L’univers scolaire est axé sur l’action. Les occasions de développement professionnel et d’apprentissage sont nombreuses. Rapidement, notre milieu confère l’autonomie professionnelle à l’interne selon ses capacités. Nous sommes ouverts à adapter le programme au besoin en fonction des objectifs professionnels et intérêts personnels de l’interne. Il y a aussi possibilité de faire un stage combinant plus d’un milieu et diverses clientèles. La durée de l’internat s’étend sur une année pour 1600 heures au total. Au maximum deux tiers du son temps est réservé aux activités directes d’évaluation et d’intervention. L’interne recevra également quatre heures de supervision individuelle par semaine. Le reste de son temps sera consacré aux activités connexes soient les lectures, les formations, la consultation/supervision et la recherche. La répartition des heures permettra d’atteindre les exigences de l’OPQ concernant les 7 compétences.

Au cours de l’internat, l’interne devra acquérir diverses compétences citées dans le *Manuel d’évaluation des programmes de doctorat en psychologie* l’OPQ, soit:

• Relations interpersonnelles

L’interne apprend à établir et à maintenir une alliance de travail constructive avec ses clients (élèves et parents) et avec ses collègues de travail (enseignant, psychoéducateur, conseiller d’orientation, conseiller pédagogique, orthophoniste, enseignante en orthopédagogie, éducateur spécialisé, direction, etc.). Le milieu scolaire est un milieu riche en relations humaines. Il est un système en soi, mais il interagit également avec le milieu extérieur, notamment les organismes partenaires. La qualité des relations avec l’ensemble du personnel et avec les partenaires (intervenants du CISSS, CRDP, CRDI, organismes communautaires, etc.) est fondamentale. L’interne aura à développer son savoir-être. Ses habiletés de communication, tant verbales qu’écrites, seront sollicitées quotidiennement (discussions, rapports psychologiques, etc.). Adapter son vocabulaire et développer ses habiletés de vulgarisation selon l’interlocuteur sera nécessaire pour être bien compris. Les habiletés interpersonnelles constituent le fondement de toutes les autres compétences.

• Recherche

Dans sa pratique quotidienne, l’interne sera invité à appliquer les principes relatifs à l’approche scientifique en psychologie notamment lors de: la prise d’information, l’élaboration d’hypothèse de travail, la vérification empirique et continue des hypothèses, l’analyse des résultats, l’élaboration des conclusions appropriées ou des hypothèses à investiguer. L’intervention doit porter à la fois sur le jeune et sa famille, les enseignants et les pairs. C’est pourquoi la vision systémique est préconisée en milieu scolaire. Il faut également connaître et appliquer les meilleures pratiques en évaluation diagnostique et en psychothérapie. L’interne conservera un sens critique en s’assurant de l’efficacité reconnue des interventions qu’il souhaite appliquer. Pour parvenir développer cette compétence, il lira divers textes scientifiques reliés aux récentes avancées en psychologie scolaire. Il apprendra également à demeurer critique face aux conclusions proposées en tenant compte des limites des études. D’autre part, l’approche « Réponse à l’intervention (RAI)» instaurée dans notre Centre de services lui permettra de bien baliser le type d’interventions à privilégier car elle prend en compte les niveaux d’intervention (universel, ciblé, dirigé). Le psychologue œuvre à environ à 80% auprès de la clientèle dirigée. L’interne sera appelé à développer ses compétences en recherche en milieu scolaire principalement par l’intégration des données probantes à sa pratique. Ses connaissances devront être à jour au sujet des différents diagnostics à l’enfance et à l’adolescence.

• Évaluation/diagnostic

L’interne sera en mesure d’approfondir et de maîtriser l’évaluation psychologique, soit avec des outils spécifiques, soit dans le cadre d’entrevues semi-structurées, afin d’établir des impressions diagnostiques, des recommandations, soutenir l’élaboration du plan d’intervention et référer à d’autres professionnels si nécessaire. Il développera une vision globale de l’enfant à l’intérieur d’un cadre développemental, tout en considérant les différents systèmes (maison, école, pairs et communauté), son fonctionnement cognitif, émotionnel, comportemental, social, ainsi que physiologique et médical. Les recommandations seront alors adaptées aux besoins de l’élève et répondront aux questions soulevées par la demande de consultation. L’expertise diagnostique peut être sollicitée dans l’évaluation de plusieurs troubles de santé mentale propre à l’enfance et l’adolescence (TDAH, difficultés affectives et de comportement, l’intimidation et la violence, la motivation scolaire, les difficultés d’apprentissage et langagières, le retard mental et la douance, la dépression, les troubles anxieux, le TSA, la déficience intellectuelle, les troubles de l’apprentissage, les problématiques d’attachement, etc.). L’interne doit avoir une connaissance minimale des tests usuels et pourra s’habiliter à leur utilisation. La maîtrise des composantes diagnostiques de base du DSM-V sera un référentiel important. À l’évaluation, il faut ajouter l’écriture d’un rapport psychologique où les résultats, l’interprétation, les conclusions et les recommandations sont élaborées pour soutenir la réussite académique et sociale de l’élève. Pour outiller l’interne des lectures et exemples de rapport portant sur l’évaluation psychologique peuvent être fournis. Tous les dossiers demeurent cependant sous la responsabilité du superviseur, en étroite collaboration avec l’interne.

• Interventions

Le milieu scolaire est principalement éducatif et développemental. En ce sens, le psychologue œuvre à favoriser le développement des diverses compétences (académiques, sociales, comportementales) et habiletés fonctionnelles nécessaires à l’adaptation à l’école. L’interne peut avoir accès à une clientèle et à des mandats très diversifiés, dont certains nouveaux pour lesquels il a peu d’expérience. Il pourra alors développer son expertise envers de nouvelles problématiques ou utiliser de nouveaux moyens d’interventions.

Plusieurs besoins ponctuels ou en situations de crise peuvent également survenir. À cet effet, l’interne peut être appelé à intervenir lors de situations de crise pour stabiliser l’état d’un élève, d’un groupe d’élève ou d’un milieu scolaire (urgence liée à un événement traumatique). L’interne aura à intervenir directement auprès d’élèves ou de groupes d’élèves ayant des problèmes comportementaux, affectifs, dans leur cheminement scolaire, dans leur développement intellectuel ou socioaffectif. Au besoin, il consulte et réfère à d’autres ressources pour guider ses interventions. À postériori, il devra être en mesure d’analyser et d’ajuster les interventions en tenant compte des objectifs initiaux, des difficultés rencontrées et des impacts possibles sur l’évolution des interventions. D’autre part, l’interne participe activement à l’élaboration des plans d’intervention, aux recommandations de classement et aux stratégies à mettre en place auprès des élèves des classes d’adaptation scolaire. Le milieu scolaire offre aussi la possibilité d’exercer la psychothérapie lorsque le motif de consultation est lié au monde scolaire. La nature du suivi sera teintée des approches comportementales, cognitives scientifiquement reconnues. La compréhension clinique et professionnelle se développe alors par l’expérience au-delà des modèles théoriques.

• Éthique et déontologie

L’interne approfondit ses connaissances éthiques et déontologiques en lien avec les mandats octroyés. Le *Cadre de pratique sur la tenue de dossiers* et le *Code de déontologie* publiés par l’OPQ servent de référentiels. L’interne se familiarisera dans sa pratique quotidienne avec tous les éléments pertinents de la déontologie en milieu scolaire.Il doit maîtriser les divers guides explicatifs de pratique et lignes directrices publiés par l’OPQ (retard mental, pratique de la psychologie scolaire, TSA, dyslexie, tenue de dossier, etc.) et par le Ministère de l’éducation (déclaration des clientèles EHDAA, le plan d’intervention, etc.). L’interne s’assure également de la transmission des données dans le respect du code de déontologie.

• Consultation et supervision

L’interne sera appelé à exercer fréquemment son rôle de conseillance en milieu scolaire puisqu’une grande partie du travail requiert cette compétence. Il agit à titre de consultant auprès de divers professionnels du milieu ou de l’extérieur. Il est appelé à partager son expertise, même dans les dossiers pour lesquels il n’est pas directement impliqué. Ses conseils influencent les pratiques éducatives en vue du meilleur développement de l’enfant. En ce sens, l’interne sera appelé à participer à l’élaboration du projet éducatif de l’école, à la révision du système d’encadrement, à donner des conseils aux enseignants sur la gestion de classe et les comportements difficiles, etc..Il contribuera activement, par un soutien aux intervenants scolaires, à solutionner les problèmes rencontrés par les élèves au plan académique, comportemental et socioaffectif. Il fait la promotion des bonnes aptitudes, interventions et habiletés à favoriser pour la réussite éducative. La planification et l’animation d’activités de sensibilisation ou de formation est également possible.

Le programme permet également d’acquérir les fondements nécessaires à la supervision. Par contre, il y a peu d’élèves en formation en psychologie dans notre milieu. Ce rôle pourrait alors s’exercer auprès d’intervenants de d’autres professions s’il y a opportunité. Diverses formations/documents ou informations des superviseurs permettrons à l’interne d’approfondir ses connaissances sur l’acte de superviser et sur les principes de base de la supervision. Des études de cas lui seront également proposées pour approfondir ses connaissances à ce sujet. Il pourra donc apprendre comment bien préparer, exécuter et évaluer la supervision donnée.

**Structure**

Le Programme d’internat peut comporter jusqu’à 1600 heures d’activités se déroulant du 19 août 2021 au 20 août 2022 à raison de 36.5 heures par semaine pendant 44 semaines non rémunérées. L’internat inclut 4 semaines de vacances où le Centre est fermé (deux aux Fêtes et deux fin juillet) et 7 congés fériés entre les mois de septembre et juillet. L’interne peut réaliser du temps supplémentaire à chaque semaine (1.1 h) pour combler le temps des fériés ou combler en période estivale. Le milieu est flexible à s’ajuster aux disponibilités des étudiants. Cependant, le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées favorise la présence de l’interne en présence élèves pour s’assurer de répondre aux critères de l’OPQ en raison du de l’absence des élèves et des superviseurs en période estivale. Les internes ont tous accès à un bureau et à un ordinateur avec les composantes habituelles.

**Modalités de supervision**

L’interne reçoit un minimum de quatre heures de supervision hebdomadaire. Cela inclue la discussion de cas, l’observation du doctorant lors de la prestation de services (en direct ou par des enregistrements), les discussions sur des sujets en lien avec des lectures proposées, les évaluations psychologiques conjointes (avec le superviseur) ou autonomes, le choix des outils d’évaluation, la rétroaction sur l’interprétation des tests, la rédaction des notes et des rapports, la planification du traitement et l’analyse du processus thérapeutique. Les superviseurs maintiennent un suivi en continu des dossiers confiés depuis la demande initiale jusqu’à la rédaction. L’interne peut assister à l’administration de divers tests, s’exercer à la manipulation du matériel propre au testing et assister aux entrevues réalisées par le superviseur. Lorsqu’il est prêt, il fera lui-même des évaluations, toujours encadré de son superviseur.

La supervision est un véhicule privilégié de l’intégration de la pratique professionnelle, de la théorie et de la recherche. Nous ciblons le développement, chez le supervisé, de compétences lui permettant d’assurer des services de qualité (ex.: être un apprenant actif, ouvert à la supervision, bien préparé, non défensif, organisé, capable d’utiliser le temps efficacement, prêt à prendre des initiatives, conscient de ses limites, etc.). Les superviseurs utilisent les approches psychodynamique, cognitivo-comportementale, systémique et humaniste selon la problématique présentée et leur champs d’expertise. Il est possible que l’interne reçoive de la supervision de groupe si le contexte s’y prête. De plus, l’interne peut accéder à l’expertise de tous les psychologues du Centre de services scolaire. En raison de la distance géographique entre Matane et Amqui, il est possible d’utiliser la visuo conférence pour la supervision ou d’aménager l’horaire de travail par bloc pour permettre l’expérience de supervision diversifiée. L’interne peut également travailler un temps dans un secteur avec un superviseur (2/3 de l’internat) et terminer l’année dans l’autre secteur (1/3 de l’internat). Les aménagements sont donc possibles selon la demande.

De façon indirecte, les autres professionnels participent à la formation de l’interne. Ainsi, les orthophonistes, orthopédagogues, psychoéducateurs travaillent en étroite collaboration avec l’interne et lui permettent d’enrichir ses connaissances, connaître leur champ de compétences, apprennent à savoir quand il est judicieux de leur référer un élève, etc.

**Évaluation**

Trois moments sont prévus pour l’évaluation au cours de l’année scolaire: décembre, avril et à la fin de l’internat. À chacun de ces moments, les résultats sont consignés par écrit dans la grille d’évaluation de l’Université respective. L’évaluation porte sur les forces de l’interne et sur les aspects à améliorer dans l’une ou l’autre des principales compétences. Ces résultats sont d’abord transmis verbalement à l’interne. Par la suite, une copie écrite est remise à l’interne, une autre conservée par les superviseurs et une troisième transmise à l’université. De plus, une feuille de calcul permettra à l’interne de prendre note, au quotidien, de ses heures d’internat et d’accorder l’attention nécessaire à une bonne répartition de ses heures de travail selon les exigences de l’OPQ. En tout temps, les superviseurs veillent avec l’interne à ce que ces exigences soient remplies.

**CANDIDATURE**

**Processus de sélection**

La sélection des internes se fera en suivant les procédures de l’APPIC. Pour être éligible, l’interne devra donc avoir complété tous les cours prévus à son programme doctoral et avoir réalisé un minimum de 600 heures de practica cliniques en évaluation/intervention. Une entrevue aura lieu en janvier ou au début du mois de février. La sélection de l’interne se fera le troisième vendredi de février au moment du « Match Day » de l’APPIC (19 février). Les candidatures dont les dossiers sont complets seront convoquées à une entrevue de sélection. La sélection des internes est réalisée de concert avec les ressources humaines et les superviseurs de l’internat. Les candidats auront une réponse par téléphone ou par courriel quant à la décision prise par le comité lors de la journée prévue à cet effet par l’APPIC. Il sera aussi possible de faire une demande tardive ou à l’extérieur des périodes officielles de dépôt de candidature, dans le cas où le poste d’interne n’aurait pas été pourvu au 1er tour.

**Critères d’admissibilité**

-Avoir terminé au moins les deux premières années d’un programme de doctorat en psychologie.

-Avoir de l’expérience clinique (stages ou practica).

-Avoir l’autorisation du directeur du programme (à fournir ultérieurement).

-Le candidat doit soumettre un dossier qui comprend:

1. Une lettre de présentation.

2. Deux lettres de recommandation.

Pour l’année 2021-2022, les demandes doivent être reçues au plus tard le vendredi 18 décembre 2020. Les dossiers de mise en candidature doivent être acheminés à l’adresse suivante : Mme Karine Ouellet, psychologue. École Sainte-Ursule, 123 Desbiens, Amqui, G5J 3P9.

Les offres d’internat seront communiquées aux candidat(e)s retenu(e)s suite à la journée d’appariement du 19 février 2021.

**Capacité d’accueil-Psychologie enfants et adolescents**

● Une place d’internat secteur Matapédia.

● Une place d’internat secteur Matane.

Pour obtenir plus d’informations sur l’offre d’internat en psychologie scolaire du CSSMM, contacter Mme Karine Ouellet, psychologue au (418) 629-6200 poste 6613 ou par courriel à [kouellet@csmm.qc.ca](mailto:kouellet@csmm.qc.ca)

Pour éviter tout risque de conflit de rôle et d’intérêts dans la mesure où la superviseure principale est aussi la responsable de l’internat, toutes les questions administratives et logistiques seront prises par la coordonatrice des Ressources Humaines, madame Marie-Claude Lemieux. L’interne pourra s’y référer pour toute question concernant le fonctionnement administratif, les décisions concernant les congés et conditions d’internat, toute autre question pouvant potentiellement créer un conflit ou une apparence de conflit de rôles ou d’intérêt avec la superviseure principale.

**SUPERVISEURES DE STAGE**

**Madame Karine Ouellet, M.A. secteur Matapédia**

• Diplôme de maîtrise en psychologie de l’Université du Québec à Trois-Rivières spécialisation enfance et adolescence. Approche clinique psychodynamique et systémique.

• Membre de l’OPQ depuis juin 2002.

• Psychologue clinicienne en milieu scolaire depuis 17 ans.

• Expérience de superviseure clinique auprès de doctorant ou de stage d’équivalence.

**Madame Sylvie Codère, M.Ps. secteur Matane**

• Diplôme de maîtrise en psychologie de l’Université Laval, à Québec. Approche clinique existentielle/humaniste et cognitivo comportementale

• Membre de l’OPQ depuis 1985.

• Psychologue clinicienne en milieu scolaire depuis 35 ans.

• Expérience de superviseure clinique auprès de doctorant ou de stage d’équivalence.